



---

Face à l'urgence climatique, nous nous engageons à déployer des projets agricoles basés sur l'agrivoltaïsme et d'autres technologies de pointe et à placer les agriculteurs au cœur de chacun des projets qui seront développés.

# CULTIVONS DEMAIN !

---

**Ensemble,  
adaptions l'agriculture  
aux changements  
climatiques.**



# Le diagnostic

## L'agriculture est menacée par les changements climatiques.

Les épisodes de canicule et de grêle, la sécheresse, mais aussi les orages se multiplient. Ces aléas, autrefois occasionnels, augmentent aussi en intensité.

### Des régions entières et leurs terroirs sont menacés d'aridité.

Les scientifiques affirment que ce n'est que le début. Le monde agricole, déjà mis à mal par la baisse des cours et des rendements, doit relever un défi sans précédent :

- Météo France anticipe une multiplication par deux des épisodes caniculaires et de leur intensité entre 2020 et 2050.
- En 2017 les dommages liés au gel printanier sur les filières fruitière et viticole s'élevaient déjà à 3,2Md€.¹

Dans le sud de la France, les raisins mûrissent plus vite si bien que les vendanges sont parfois avancées de deux à trois semaines.

Le vin est passé de 11,5° d'alcool en moyenne dans les années 1980, à plus de 14° d'alcool aujourd'hui².

## L'agriculture doit aujourd'hui relever trois défis :

- **augmenter drastiquement sa productivité** : nourrir une population toujours plus nombreuse avec une quantité d'espace finie et menacée par l'urbanisation et l'artificialisation ;
- **poursuivre sa mutation** vers des pratiques de production plus vertueuses sur le plan sanitaire et environnemental ;
- **découpler sa résilience face aux changements climatiques** qui altèrent sa capacité productive.

¹ Munich Re 2017.

² Rapport 16072 du CGAAER 2017.



# Nos convictions

Face à cette situation, nous sommes convaincus qu'il est urgent d'agir pour :

- **déployer dès maintenant des solutions et des outils agricoles adaptés** afin de protéger et dynamiser les cultures dans le respect de l'environnement, de la biodiversité et des ressources (eau, terres) ;
- **préserver la vocation agricole des terres.** La production d'énergie ne doit pas entrer en concurrence avec cet objectif, quand bien même cela apparaîtrait comme une issue financière simple à moyen terme pour les agriculteurs en difficulté ;
- **placer les agriculteurs au cœur de ces transformations** afin qu'ils en tirent les bénéfices

Intégré dès l'origine au cœur du projet de l'agriculteur, l'agrivoltaïsme<sup>3</sup> peut contribuer efficacement à résoudre les défis posés au secteur agricole si son déploiement respecte trois principes fondamentaux :

- être dirigé prioritairement **vers les systèmes agricoles les plus vulnérables**, au regard des enjeux d'adaptation ;
- privilégier en toutes circonstances **le bien-être de la plante et les rendements agricoles** sur la production d'électricité ;

- utiliser **des technologies de pointe**, à même de garantir des impacts positifs à grande échelle en prenant en compte la multitude de facteurs qui interviennent.

Au préalable à son déploiement à grande échelle, nous voulons aider les pouvoirs publics aux côtés du monde agricole à **réguler** et **réglementer** l'agrivoltaïsme par **des normes** ou référentiels adhoc.

<sup>3</sup>Définition de l'appel d'offre Innovation de la Commission de Régulation de l'Energie du 2 octobre 2017 explicite que « les installations agrivoltaïques sont des installations permettant de coupler une production photovoltaïque secondaire à une production agricole principale en permettant une synergie de fonctionnement démontrable ».

# Nos engagements

## 1.

La **gouvernance** de chaque projet est organisée pour répondre au besoin d'adaptation des cultures aux conséquences du dérèglement climatique et **améliorer la valeur ajoutée agricole**.

Cela est garanti par :

- un pilotage à visée agronomique, indépendant du producteur d'électricité afin d'assurer que la production agricole est prioritaire sur la production électrique ;
- une mesure objective des résultats au travers d'inspections, mesures et analyses d'acteurs institutionnels indépendants ;
- l'intégration dans chaque projet d'une parcelle témoin et d'un suivi agronomique précis afin de caractériser l'amélioration.

## 2.

**L'agriculteur** est le premier intéressé au projet dans toutes ses composantes :

- l'agriculteur est au cœur de la conception du projet ;
- son itinéraire technique et ses priorités sont pris en compte dans l'optimisation agricole ;
- son actionnariat dans le projet est systématiquement encouragé et facilité.

## 3.

L'agriculteur est **accompagné** tout au long du projet **par des acteurs responsables et engagés** dans la transition agricole :

- des acteurs institutionnels pour le co-financement ;
- des institutions ou des organismes pour la mobilisation de financements bancaires ;
- des acquéreurs de très long terme déjà impliqués sur le territoire français en cas de revente.

## 4.

Les projets visent **l'excellence environnementale** :

- la réversibilité de la construction du système est assurée ;
- les composants sont recyclables et ils excluent l'usage de produits dangereux ou rares ;
- en cas de besoin des haies végétales sont plantées autour des cultures pour conforter la biodiversité et limiter la visibilité.

## 5.

Les projets s'inscrivent dans une **démarche d'amélioration continue, de synergie, et de transparence** :

- les projets sont évalués par des tiers et les résultats sont rendus publics, dans une logique de recherche d'amélioration et de compétitivité ;
- les partenaires maintiennent une recherche & développement continue pour améliorer en permanence les performances du projet ;
- les projets peuvent accueillir d'autres technologies « AGtech », afin d'amplifier leurs impacts.

**Nous pensons que pour répondre aux nombreux défis de l'agriculture, il faut initier de nouvelles formes de collaboration qui revalorisent l'agriculteur et son métier, qui facilitent les transmissions intergénérationnelles et donnent envie aux jeunes générations de s'impliquer.**



# L'écosystème

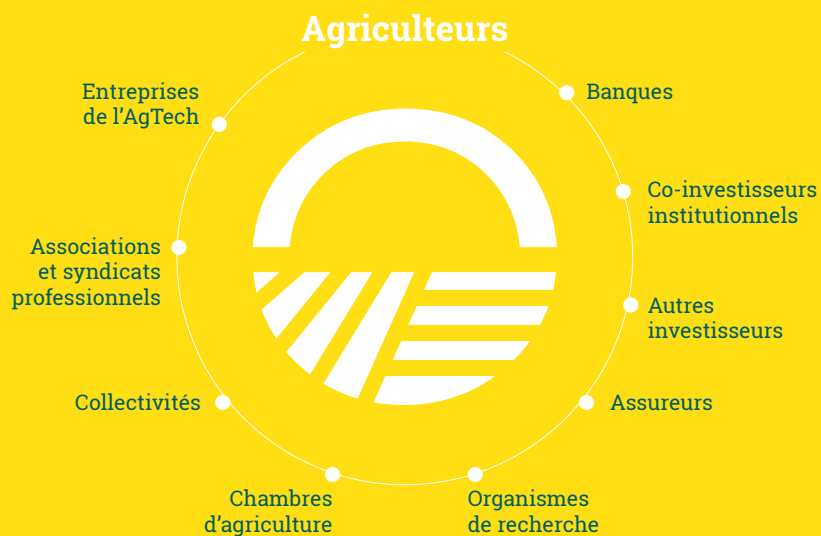
L'initiative **Cultivons Demain !** est fondée par les **deux signataires** de sa **Charte** constitutive : **Râcines et Sun'Agri**.

Tout partenaire de Cultivons Demain ! :

- **participe** à l'un des projets **agrivoltaïques dynamiques** en inscrivant son action dans le respect de cette Charte ;
- **accède à la plateforme collaborative** et bénéficie en conséquence des données ainsi produites.

**Ou soutient les ambitions à fin 2025** : équiper près de 300 exploitations pour 1500 à 2000ha en mobilisant pour se faire près d'1Md€.

Au sein de Cultivons Demain !, **nous fédérons un écosystème** de partenaires pour **faciliter** et **accélérer** la mise en œuvre par les **agriculteurs** de **l'adaptation de leurs exploitations**.





Spin-off du groupe Sun'R, Sun'Agri est pionnier et leader mondial de l'agrivoltaïsme dynamique. Forte de 11 années de travaux académiques conduits avec l'INRAE, Sun'Agri offre des solutions d'adaptation du microclimat des plantes (arboriculture, viticulture et maraîchage). L'entreprise a inauguré en 2018 à Tresserre (66) le tout premier démonstrateur agrivoltaïque dynamique mondial (4,5ha) dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir. Elle dispose également de trois dispositifs expérimentaux en opération, et 17 projets agrivoltaïques portés par Sun'Agri vont également être déployés suite à l'appel d'offres lancé par la Commission de régulation de l'énergie (CRE) sur la réalisation et l'exploitation d'Installations de production d'électricité innovantes à partir de l'énergie solaire. L'entreprise a été récompensée de la médaille d'or aux SITEVI Innovation Awards 2019 et labellisée Efficient Solutions par la fondation Solar Impulse.

[contact@cultivons-demain.fr](mailto:contact@cultivons-demain.fr)  
[www.cultivons-demain.fr](http://www.cultivons-demain.fr)



Créé par la société de gestion RGREEN INVEST, Râcines est une plateforme de financement dédiée aux projets agrivoltaïques dynamiques. Via sa stratégie INFRAGREEN IV labellisée « Greenfin Label France Finance Verte », Râcines porte les projets développés par Sun'Agri qui nécessitent un co-investissement au côté des agriculteurs et structure leur financement. Racines s'engage dans le respect des standards de la présente charte.

